



Communiqué de presse

Vendredi 2 décembre 2022

La 11^{ème} cérémonie des Trophées Ecomobilité dévoile son palmarès



Crédit photo : service presse Tisséo

Jeudi 1^{er} décembre 2022, Jean-Michel Lattes, Président de Tisséo Collectivités, a dévoilé le palmarès des Trophées Ecomobilité 2022. Cette année, la 11^{ème} édition des Trophées Ecomobilité a récompensé les démarches de Plan de mobilité employeur qui se distinguent par leur excellence, leur esprit d'innovation ou encore leur volonté d'agir, à travers 3 catégories distinctes : un prix management de la mobilité, un prix objectif zéro carbone et un prix coup de pouce.

« Depuis plus de 10 ans, Tisséo Collectivités accompagne au quotidien les employeurs de la grande agglomération toulousaine afin d'œuvrer collectivement à une mobilité plus respectueuse de l'environnement. Je remercie et je salue l'engagement des entreprises qui ont accepté de relever le défi de la mobilité durable. A ce jour, 324 établissements (soit 254 698 salariés concernés) nous ont fait confiance pour établir leur plan de mobilité employeur.

Cette année, nous avons choisi de remettre ce prix à Téléo car il s'intègre, depuis mai dernier, au réseau de Tisséo avec sa connexion avec le métro Ligne B et au réseau bus à ses deux terminus. Desservir cette zone favorise le transport professionnel entre les services publics et privés dédiés à la formation, à la recherche et à la santé ; ce qui représente 30 000 étudiants, 200 000 consultations médicales par an, et 10 000 emplois » a déclaré Jean-Michel Lattes, Président de Tisséo Collectivités.

Contacts Presse :

Marie Adeline Etienne - 06 86 59 71 31 – marie-adeline.etienne@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Communiqué de presse

Vendredi 2 décembre 2022

Les lauréats de l'édition 2022 :

4 établissements ont reçu un trophée pour la qualité de leurs démarches écoresponsables et leur Plan de Mobilité. La remise de ce trophée vise à encourager les entreprises à maintenir et améliorer leurs actions sur le long terme, et à en inciter d'autres à développer une démarche d'Ecomobilité.

- Un Trophée « Management de la mobilité » décerné à **LIEBHERR**
- Un Trophée « Management de la mobilité » décerné au **CHU de Toulouse**
- Un Trophée « Coup de pouce » décerné à **La BANQUE POSTALE**
- Un Trophée objectif zéro carbone catégorie « modes actifs » décerné à l'**ENAC**

Le jury

Un jury composé de représentants de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Toulouse (**CCIT**), de l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (**ADEME**), de l'agence régionale Energie Climat Occitanie, Accélérateur de la transition énergétique (**AREC**) de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (**CARSAT**), de **Tisséo Collectivités**. Il est présidé par Jean-Michel Lattes, Président de Tisséo Collectivités. Les critères d'évaluation ont été les suivants : le management de projet et sa pérennisation, le développement des actions et l'évaluation de la démarche de plan de mobilité.

Les partenaires



Contacts Presse :

Marie Adeline Etienne - 06 86 59 71 31 – marie-adeline.etienne@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr



Communiqué de presse

Vendredi 2 décembre 2022

En quelques chiffres...

Depuis 2012 :

54 démarches lauréates dans le cadre des Trophées Ecomobilité

49 plans de mobilité d'entreprises et d'administrations

- **79 381** salariés

+

5 PMIE (Plan de Mobilité Inter-Entreprises)

- **851** entreprises
- **32 000** salariés

Contacts Presse :

Marie Adeline Etienne - 06 86 59 71 31 – marie-adeline.etienne@tisseo.fr
Alexandra Philippoff – 07 76 70 16 73 – alexandra.philippoff@tisseo.fr